



**Parc naturel
DU PAYS
DES COLLINES**

PROGRAMME D'ACTIONS 2026

Table des matières

Organigramme	Page 5
Introduction	Page 6
1. Dynamique générale	Page 7
1.1. Les 7 grandes orientations du Parc naturel	Page 7
1.2. Dynamique d'expérimentation et d'innovation	Page 9
1.3. Principales collaborations	Page 10
2. Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel	Page 11
2.1. Trame verte, tous concernés	Page 12
2.2. Trame bleue, tous concernés	Page 14
2.3. Focus sur nos sites naturels	Page 16
2.4. Aidons nos espèces	Page 18
2.5. Espaces publics et biodiversité, un lien se crée	Page 20
2.6. La nature, un bien commun à découvrir	Page 22
3. Paysages et Aménagement du territoire	Page 24
3.1. La Charte Paysagère	Page 25
3.2. Ensemble pour un aménagement du territoire harmonieux	Page 26
4. Développement Economique et Rural	Page 28
4.1. Mon voisin, l'agriculteur	Page 29
4.2. Collinaria, La Biennale Gourmande	Page 30
4.3. Produisons et consommons local	Page 32
4.4. Plus d'autonomie pour nos fermes	Page 34
4.5. Des sols et des eaux protégés	Page 36
5. Innovation et Expérimentation	Page 38
6. Partenariat et Collaboration	Page 38

7. Accueil éducation et information du public

7.1. Connaître pour mieux protéger le patrimoine naturel	Page 39
7.2. Connaître pour mieux protéger les paysages	Page 40
7.3. Connaître pour mieux protéger la ruralité	Page 41
7.4. Communiquer pour mieux sensibiliser	Page 42
7.5. Éduquons les enfants et les enseignants pendant le temps scolaire	Page 43
7.6. Développons les activités pendant les temps libres	Page 44
	Page 46

8. Ressources financières et humaines

8.1. Budget prévisionnel	Page 48
8.2. Ressources humaines	Page 49
	Page 51



Page 39

Page 40

Page 41

Page 42

Page 43

Page 44

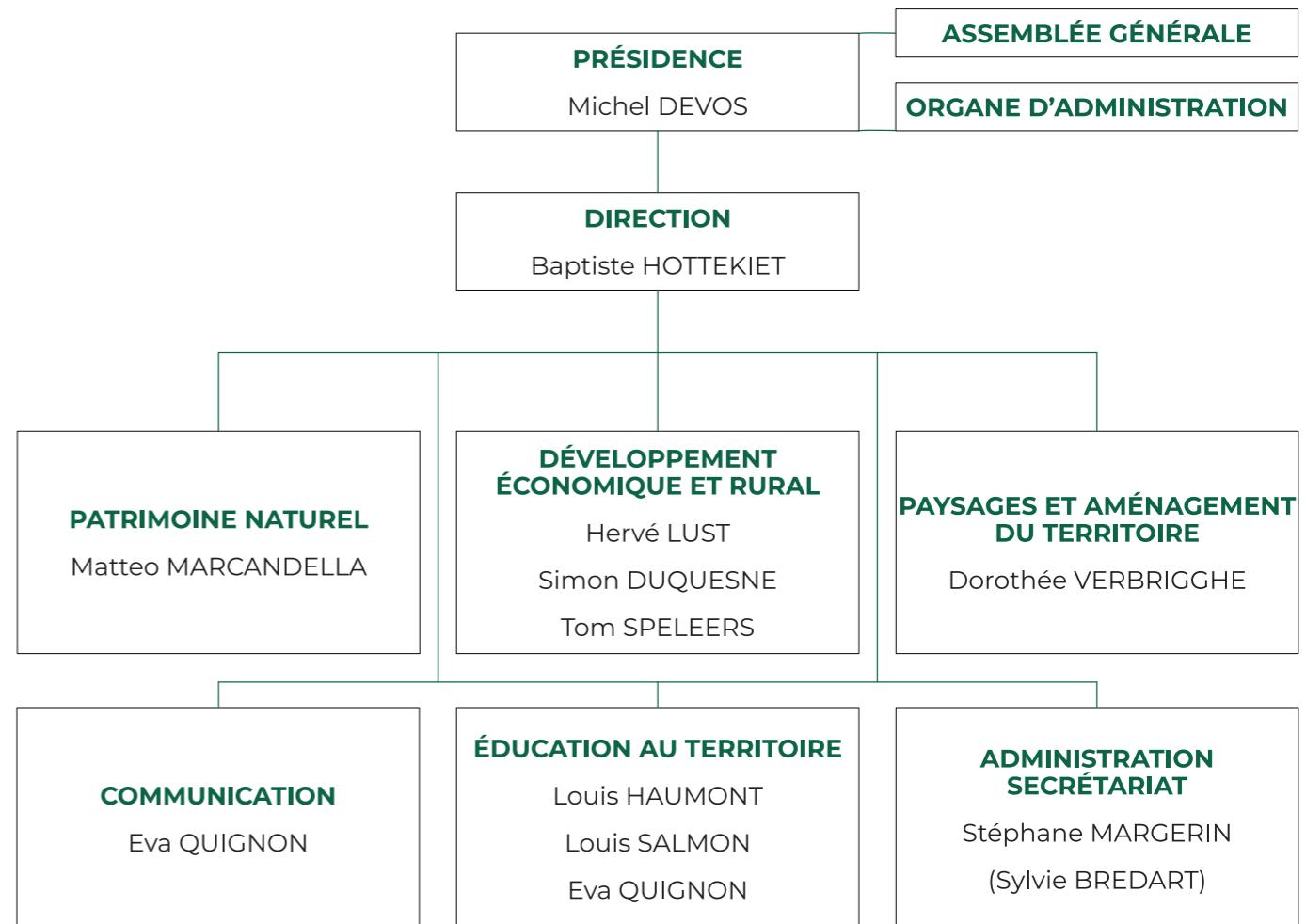
Page 46

Page 48

Page 49

Page 51

Organigramme





Introduction

L'année 2026 s'annonce comme une année charnière à plus d'un titre dans la vie de votre Parc naturel.

En priorité, la rédaction du nouveau Plan de Gestion 2027 – 2036 se poursuivra et envisagera, à partir de début 2027, les ambitions du Parc naturel et de ses partenaires pour les dix prochaines années. Plus que jamais, je vous invite à y prendre part.

L'année 2026 s'inscrira aussi dans la continuité des actions menées depuis plusieurs années tout en prenant soin de développer de nouvelles actions selon les budgets disponibles. En effet, comme d'autres, le Parc naturel devra faire face aux restrictions budgétaires décidées par le Gouvernement wallon. Dans ce contexte, je remercie à nouveau vivement nos Communes d'avoir accepté de revaloriser leur cotisation au Parc naturel. Le Parc naturel poursuivra également la recherche de financements complémentaires.

La communication visera à promouvoir les projets menés, à renforcer le sentiment d'une appartenance commune des citoyens au Pays des Collines et à faciliter l'appropriation, par tous, de l'outil « Parc naturel ». Enfin, le Parc naturel restera un acteur profondément engagé au service du développement durable du Pays des Collines, de la Wallonie picarde, de la Wallonie tout en s'inscrivant dans une dynamique de partenariat avec la Flandre et l'Europe.

Dans le domaine de la **PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL**, deux objectifs stratégiques seront poursuivis. D'une part, contribuer à la connaissance, à la restauration, au développement et à la préservation du patrimoine naturel et d'autre part, contribuer à la valorisation du patrimoine naturel. Outre ses actions récurrentes, le Parc naturel accompagnera les Communes dans le cadre du "Droit de Tirage – Plantation de ligneux indigènes" et de leurs autres projets nature. La réflexion sur la restauration des populations de Tritons crêtés se poursuivra tandis que le Parc naturel sera à la manœuvre pour implémenter la "Loi de restauration de la Nature". L'opération "Combles et clochers" se poursuivra également tout comme la pose de nichoirs, le creusement de mares et la réflexion quant au dépôt du projet LIFE "TIGRA".

En matière de **PAYSAGE ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**, deux objectifs stratégiques seront poursuivis. Connaitre, préserver et valoriser les paysages et contribuer à un développement harmonieux de l'aménagement du territoire. Désormais finalisée et approuvée, le Parc naturel activera certaines fiches du programme d'actions de la Charte Paysagère. La Sous-Commission d'Aménagement du territoire et Urbanisme, nouvellement renouvelée, poursuivra ses remises d'avis sur les permis et développera de nouveaux outils d'aide à la décision et d'orientation. Le Parc naturel sera également un partenaire technique pour les Communes dans le cadre de l'élaboration d'outils réglementaires d'aménagement du territoire, en particulier le Schéma de Développement Communal. Ces approches sont essentielles pour accompagner les pouvoirs publics dans la préservation de nos paysages.

Concernant le **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL**, trois objectifs stratégiques seront poursuivis. D'une part, favoriser, encourager et développer la connaissance du monde rural et le rôle social de l'agriculture pour contribuer à une ruralité vivante et inclusive. D'autre part, favoriser, encourager et développer l'économie rurale et la viabilité des exploitations agricoles. Et enfin, favoriser, encourager et développer une agriculture qui contribue à la qualité de l'environnement par la mise en place d'autres modes de gestion de l'espace rural. Outre ses actions habituelles, le Parc naturel poursuivra le travail d'accompagnement à la gestion de l'abattoir d'Ath via la coopérative WapiMeat. L'accompagnement des agriculteurs dans une meilleure gestion des sols et des eaux se poursuivra également, notamment via les formations "diagnostic de sols" très appréciées des agriculteurs. Le projet Interreg « Cultiv'Ajuste » permettra à nos agriculteurs d'être accompagnés dans une démarche de transition agroécologique des sols cultivés.

Enfin, en matière d'**ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION**, trois objectifs stratégiques seront poursuivis. D'une part, favoriser, contribuer et organiser la sensibilisation du grand public. D'autre part, contribuer au renforcement du sentiment d'une appartenance commune des citoyens au Pays des Collines. Et enfin, former et éduquer les citoyens d'aujourd'hui et de demain au respect de l'environnement. Outre ses actions habituelles, le Parc naturel renforcera les animations pour les publics précarisés et/ou porteurs d'un handicap grâce au projet "Natur'Agri pour tous, allons plus loin" soutenu par le Fonds BNP PARIBAS. Les activités pour les Junior Rangers se poursuivront tandis que l'offre d'activités proposées dans le cadre des journées Team-Building sera renforcée.

Enfin, je soulignerai les nombreux **PARTENARIATS ET COLLABORATIONS** nécessaires à la bonne réalisation des projets et leur inscription dans une dynamique d'**INNOVATION** et d'**EXPÉRIMENTATION**. Merci à nos différents partenaires publics et privés pour leur soutien et leur collaboration qui nous aide à assumer pleinement nos missions d'intérêt public au service des citoyens et des forces vives du Pays des Collines.

Merci également à toute l'équipe du Parc naturel, compétente, complémentaire et motivée de mettre en œuvre les objectifs fixés pour rencontrer au mieux vos attentes et les enjeux de notre territoire.

Michel DEVOS, Président

1. Dynamique générale

1.1. Les 7 grandes orientations du Parc naturel

- **INSCRIRE LES ACTIONS DU PARC NATUREL DANS LES GRANDS OBJECTIFS D'UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE**

Le développement durable permet de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Il s'agit de façons d'être, de penser et d'agir qui sont essentielles au développement durable de notre société. Dans ce cadre, l'innovation et l'expérimentation sont des moyens essentiels pour imaginer et tester de nouvelles méthodes et processus qui feront avancer la Wallonie et les pouvoirs publics ; aux côtés desquels le Parc naturel s'est placé en tant que partenaire qualifié. Le Parc naturel renforcera ses actions afin de contribuer au développement durable et à la résilience de son territoire, de la Wallonie picarde et de la Wallonie. Les actions permettront de répondre à des enjeux importants afin que le Pays des Collines reste un territoire où il fait bon vivre. Le Parc naturel restera un acteur territorial faisant preuve d'engagement et d'ouverture vers l'extérieur.

- **POURSUIVRE UNE DÉMARCHE « QUALITÉ » DANS LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS**

La recherche de la qualité et de l'efficacité est au cœur de la démarche de travail de l'équipe technique du Parc naturel et cela dans ses divers domaines de compétences. Cette volonté de poursuivre, d'améliorer et d'intensifier les projets menés permet de produire un travail de qualité répondant à des enjeux du territoire. L'amélioration des projets repose également sur le fait d'une remise en question perpétuelle. Il est d'ailleurs essentiel pour l'équipe technique d'être à l'écoute des citoyens et des pouvoirs publics afin d'avoir leur ressenti sur le travail mené et, ainsi, de pouvoir continuer à évoluer positivement. D'autre part, des outils de management de projets et de gestion financière et des ressources humaines assurent un fonctionnement adéquat du Parc naturel. La bonne gouvernance, la gestion rigoureuse et saine des subsides, la transversalité, la remise en question permanente et l'écoute représentent le socle philosophique du fonctionnement du Parc naturel.

- **MENER DES PARTENARIATS AUX CÔTÉS DES ACTEURS LOCAUX POUR UNE MEILLEURE APPROPRIATION DE L'OUTIL « PARC NATUREL » DANS UNE OPTIQUE DE RAPPROCHEMENT CITOYEN**

Investi d'une mission de service public, le Parc naturel est au service des citoyens, des associations et des pouvoirs publics et le sera à nouveau en 2026 en continuant de proposer des services et des partenariats de qualité. Devenir un centre de référence, un pôle d'excellence dans ses matières de travail afin d'être aux côtés de ses partenaires est essentiel pour le Parc naturel. L'objectif de l'équipe est de renforcer l'ensemble de ses services et leur qualité afin que les citoyens et les pouvoirs publics s'approprient davantage l'outil « Parc naturel », s'en rapprochent et voient dans celui-ci une structure porteuse d'avenir pour le territoire agissant pour le bien commun.

- **DÉVELOPPER, AMPLIFIER ET PROMOUVOIR L'IDENTITÉ ET LE SENTIMENT D'UNE APPARTENANCE COMMUNE DES CITOYENS AU PAYS DES COLLINES**

Le Pays des Collines jouit incontestablement d'une forte et singulière identité ancrée dans un folklore authentique et vivant ; ce qui constitue pour ses citoyens un sentiment fort d'une appartenance commune au territoire. Le Parc naturel poursuivra sa communication afin d'amplifier la renommée du Pays des Collines et la valorisation du territoire pour, notamment, contribuer au dynamisme et au développement local. Dans ce cadre, les outils numériques et traditionnels sont essentiels. Le Parc naturel contribuera au développement de l'identité du Pays des Collines, notamment, en contribuant à des projets favorisant l'attractivité du territoire, au travers de la valorisation des paysages, des produits et savoir-faire locaux.

- **INITIER ET DÉVELOPPER DES PROJETS EXPÉRIMENTAUX ET INNOVANTS AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE LA SOCIÉTÉ**

Les territoires de Parcs naturels sont, par définition, des territoires d'expérimentations et d'innovations et le Parc naturel a déjà démontré l'importance de cette thématique dans plusieurs projets. Ces projets innovants et porteurs d'avenir pourront alors être développés dans d'autres territoires aux enjeux similaires. Le Parc naturel souhaite ainsi être un territoire « pépinière » de bonnes pratiques. En 2026, ce sont les thématiques « Patrimoine naturel », « Développement économique et Rural » et « Accueil, Education et Information du public » qui seront concernées.

- **RECHERCHER DES COLLABORATIONS, NOTAMMENT HORS DE LA WALLONIE**

Le Parc naturel poursuivra ses collaborations à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale. Les collaborations et partenariats sont essentiels afin de partager l'expérience acquise et augmenter en visibilité. Le transfert de compétences et le retour sur expérience des différents partenaires d'un projet en accroissent sa valeur et son efficacité. Le succès d'une collaboration s'appuie, entre autre, sur le respect des apports de chacun dans la réalisation des projets et la reconnaissance des différents rôles joués par les partenaires. Le Parc naturel souhaite également davantage de collaborations, de cohésion et d'opérationnalité avec ses Communes. Les aspects des partenariats et des collaborations sont décrits plus bas, notamment les projets inter-Parcs naturels mais aussi via le groupe de travail « Nature, Environnement, Biodiversité », les nécessaires collaborations avec la Flandre (RLVA et le nouveau Landschappark Vlaamse Ardennen) et les relations internationales (Europarc, ...).

- **MAINTENIR ET ASSURER LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL**

Fort d'une équipe compétente et soudée aux profils complémentaires, le Parc naturel est armé pour répondre au mieux aux besoins de ses partenaires et des enjeux du territoire. La formation continue du personnel permet d'améliorer les compétences et de faire partager aux autres ses connaissances à des fins d'amélioration de la qualité du travail et de contribuer à l'ambition du Parc naturel d'améliorer sans cesse la qualité du travail mené.



1.2. Dynamique d'expérimentation et d'innovation

En 2026, le Parc naturel poursuivra un objectif stratégique qui vise à initier, développer et contribuer à la mise en place de projets innovants et expérimentaux ancrés dans le développement durable.

- **DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE NATUREL**

Le caractère innovant s'exprimera au travers de l'implémentation de la "Loi de restauration de la Nature" et du travail qui en découlera, notamment dans la prise de contact avec les propriétaires et le concours des Communes. Par ailleurs, le Parc naturel accompagnera en direct, via une convention In House, les Communes désireuses de recourir à un service externe d'accompagnement dans le cadre du développement du "Droit de Tirage – plantation de ligneux indigènes". Enfin, la réflexion quant à l'élaboration du projet LiFE "TIGRA" en partenariat avec l'Administration wallonne et les Parcs naturels se poursuivra. Le caractère innovant réside dans le travail à mener spécifiquement le long des voiries.

- **DANS LE DOMAINE DU DÉVLOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL**

Il est essentiel de promouvoir l'innovation, de tester et de mettre en place d'autres modes de gestion de l'espace rural pour adapter le territoire aux enjeux actuels. Le Parc naturel se placera comme une « charnière » entre le monde de la recherche et le monde des praticiens afin de faciliter le transfert de connaissances et d'impliquer davantage les agriculteurs dans l'innovation et l'expérimentation. Il s'agit des moteurs clés d'une agriculture et d'un développement rural durables qui constituent la pierre angulaire du renforcement de la compétitivité des exploitations agricoles. Cette approche innovante s'exprimera au travers du projet Interreg "Cultiv'Ajuste". Par ailleurs, le Parc naturel poursuivra l'accompagnement quant à la reprise de l'abattoir d'Ath. En effet, la réflexion innovante réside dans la reprise d'une structure publique par une coopérative à finalité sociale composée d'agriculteurs, de bouchers, de chevilleurs et de pouvoirs publics (communes) ainsi que dans le type de gouvernance public-privé qui en découle. Enfin, un travail de recherche de nouveaux débouchés sera mené afin de valoriser les sous-produits animaux. La démarche globale de gestion durable des sols se poursuivra, notamment concernant le BRF, tout comme les actions du Groupement d'Agriculteurs en Agroécologie (GAA) et les conseils personnalisés, tandis que le GT « Herbe et Autonomie Fourragère » poursuivra ses travaux notamment dans la perspective des changements climatiques.

- **DANS LE DOMAINE DE L'ACCUEIL, EDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC**

Après avoir mené des actions innovantes de sensibilisation vers de nouveaux publics et créé les Junior Rangers, l'équipe éducative se concentrera notamment sur un sujet récemment amorcé : le développement d'une offre "Team Building" pour entreprises. Outre une source de financement complémentaire, il s'agit surtout d'étendre de manière innovante l'activité du Parc naturel vers le grand public. Enfin, le Parc naturel mènera une réflexion innovante pour la Wallonie quant à la notion "d'écoles Parc naturel" en s'inspirant de modèles allemands et autrichiens.



1.3. Principales collaborations

Le Parc naturel poursuivra deux objectifs stratégiques. D'une part, initier, développer et contribuer à la mise en place de partenariats et de collaborations au niveau local et, d'autre part, au niveau transrégional, transfrontalier et entre Parcs naturels. En effet, collaborer en bon esprit, permet d'augmenter la valeur intrinsèque et l'efficience des projets menés. Les collaborations et partenariats seront aussi fonction des possibilités, opportunités et nécessités. Ils apparaissent dans la description des différents projets. Nos principaux partenaires sont:

Membres de l'Assemblée générale :

- Les 5 communes du Parc naturel
- La Province du Hainaut
- L'IDETA (Pouvoir Organisateur du Parc naturel)
- L'OREE du Pays des Collines
- L'Association des Horticulteurs et Pépiniéristes de Wallonie
- Le Centre Culturel du Pays des Collines
- Les Guides-Nature des Collines
- Le Contrat de Rivière Escaut-Lys
- Le Contrat de Rivière Dendre
- Le Conseil Cynégétique du Pays des Collines
- La Fondation Rurale de Wallonie
- L'Ecomusée du Pays des Collines
- La FUGEA

Autres principaux partenaires réguliers :

- Le Service Public de Wallonie (SPW ARNE, SPW Territoire)
- Certaines structures provinciales
- La Fédération des Parcs naturels de Wallonie
- L'asbl Diversifruit
- L'Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité
- Le Centre wallon de Recherches Agronomiques, le CARAH
- Natagora : locale Dendre-Collines et Natagora Plecotus – Aves – Raîne
- Le Cercle des Naturalistes de Belgique
- Les artisans, producteurs et écoles du Parc naturel
- Accueil Champêtre en Wallonie
- Les Parcs naturels des Plaines de l'Escaut et des Hauts-Pays
- Les Parcs naturels régionaux Scarpe-Escaut et Caps et Marais d'Opale
- La Ferme du Harby, le Centre Protestant d'Amougies, ADEPS, Article 27, le Trèfle, le Courtil
- De nombreuses associations locales et les acteurs touristiques
- La Haute Ecole de Hainaut Condorcet
- Natagriwal, Protect'Eau, Fiwap, Giser
- L'ASBL Ardenne & Gaume
- Infrabel - SNCB
- NoTélé
- Wapicowp et WapiMeat



2. Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel

Une tâche transversale qui sera poursuivie est l'archivage et la compilation des informations liées aux projets « nature » historiques du Parc naturel. Le pôle Nature pourra plus facilement réaliser un suivi, notamment pour analyser les résultats obtenus et augmenter les retours d'expérience pour améliorer la mise en place des futurs plans d'actions. Ces informations seront intégrées au sein d'une base de données cartographique interne.

Si les moyens humains le permettent, le groupe de travail « Nature, Environnement et Biodiversité » imaginé en 2021 s'activera. Celui-ci visera à renforcer la cohérence et l'efficacité des actions menées par le Parc naturel et les associations. Le Parc naturel souhaite valoriser et s'appuyer sur les expertises et les connaissances naturalistes présentes au Pays des Collines (Guides-Nature, Orée du Pays des Collines, Contrats Rivière, ...). En fonction des thématiques abordées, des « spécialistes » pourront amender les réflexions du groupe de travail grâce à une expertise extérieure.

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS1 – AB1) : Contribuer à la connaissance, à la restauration, au développement et à la préservation du patrimoine naturel

Objectif Opérationnel (OO1 – OS1 – AB1) : Améliorer la connaissance, la qualité et la fonctionnalité des trames verte et bleue en liaison avec les sites naturels et le paysage

2.1. Trame verte, tous concernés

La trame verte se compose de différents éléments arborés, arbustifs et herbacés qui se développent sur un territoire donné. La connexion entre ces éléments est essentielle au bon fonctionnement du réseau écologique. Les vergers, les haies, les arbres ou alignements d'arbres, les forêts, prairies permanentes, les friches et autres éléments assurent le transfert des organismes et de leurs gènes au sein d'un territoire. Très actif dans le domaine au travers des projets "Arbrenkit 3.0", "Et nos (Hainaut) saules têtards ?", et "Et si on Change'Haie ?" désormais terminés, le Parc naturel poursuivra dans cette dynamique via d'autres leviers d'actions.

Pour opérationnaliser ce projet, plusieurs **leviers d'actions** seront activés :

- Centraliser les données cartographiques afin de prioriser les actions à réaliser en vue de reconnecter les éléments de la trame verte. Ce travail s'appuiera également sur l'étude historique des paysages qui a été menée dans le cadre de la Charte Paysagère. Concernant les inventaires botaniques menés depuis plus de 20 ans, le Parc naturel participera à la valorisation des résultats d'inventaire obtenus par la réalisation d'un rapport ou d'un Atlas de la Flore du Parc naturel. Il est important que la reconnexion de la trame verte se fasse en collaboration avec les forces vives du territoire qui doivent être encouragées et accompagnées dans cette démarche.
- Accompagner les Communes demandeuses dans le cadre du "Droit de tirage – plantation de ligneux indigènes".
- Accompagner les demandeurs dans le cadre de la prime RW à la plantation d'une haie vive, d'un taillis linéaire, d'un verger et d'alignement d'arbres ainsi que pour l'entretien des arbres têtards.
- Apporter (si possible) un soutien aux Contrats Rivière dans leur lutte contre les espèces invasives végétales terrestres, éventuellement en lien avec le programme « Junior Rangers » d'Europarc.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Trame verte, tous concernés !	Inventaires des éléments végétaux	N. éléments et linéaires inventoriés
	Restaurer, sauvegarder et développer le patrimoine arboré fruitier	N. dossiers avec unités/visites/arbres reproduits et vergers/démarches concernés
	Restaurer, sauvegarder et développer le patrimoine arboré bocager	N. dossiers avec unités/visites/démarches concernées
	Restaurer, sauvegarder et développer le patrimoine arboré singulier et d'alignement	N. éléments remarquables candidats/dossiers avec unités/visites/démarches/perches distribuées
	Lutter contre les espèces invasives végétales terrestres	N. linéaires/de pieds/de m² gérés/visites, démarches et synergies concernées



2.2. Trame bleue, tous concernés

La trame bleue se compose de différents éléments aquatiques tels que les mares, ruisseaux, étangs, sources, ... sur un territoire donné. Leur connexion est essentielle au bon fonctionnement du réseau écologique et la complémentarité avec une trame verte de qualité assure un réseau écologique fonctionnel. Véritables « spots » de biodiversité, ces sites sont les lieux de vie de nombreux invertébrés aquatiques, batraciens, odonates et autres qui y trouvent un lieu de vie pour leur reproduction et leur développement. Ce projet se mènera en collaboration avec les Contrats Rivière Escaut-Lys et Dendre.

Pour opérationnaliser ce projet, plusieurs **leviers d'actions** seront activés :

- Poursuivre les actions qui visent à mieux connaître ce patrimoine aquatique.
- Poursuivre le creusement de nouvelles mares et de reprofilage de mares atterties, que ce soit via des projets opportunistes ou via une sollicitation des propriétaires par le biais des communes partenaires. La priorité sera donnée au réseau de mares hébergeant ou ayant hébergé des espèces patrimoniales prioritaires telles que le Triton crêté.
- Mener des actions de restauration de la qualité des eaux sur un cours d'eau à enjeux via diverses mesures notamment la plantation de plantes rivulaires (oxygénantes, fixatrices de berges...).
- Poursuivre la réflexion autour de l'éventuelle valorisation des sources.
- Apporter (si possible) un soutien aux Contrats Rivière dans leur lutte contre les espèces invasives végétales aquatiques.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Trame bleue, tous concernés !	Inventaires des éléments aquatiques (eaux courantes, stagnantes, zones de sources, ...)	N. éléments et linéaires inventoriés
	Contribuer au développement et à la restauration d'un réseau fonctionnel de mares	N. mares creusées/restaurées/visites/démarches et synergies concernées
	Contribuer au développement et à la restauration de la qualité des eaux courantes	N. actions chiffrées sur les eaux courantes/démarches et synergies concernées
	Contribuer au développement et à la restauration de la qualité des zones de sources	N. actions chiffrées sur les sources/démarches et synergies concernées
	Contribuer au développement de la biodiversité dans les étangs et les bassins d'orage	N. actions chiffrées sur les sites/démarches et synergies concernées
	Lutter contre les espèces invasives végétales aquatiques	N. linéaires/de pieds/de m ² gérés/visites/démarches et synergies concernées



Objectif Opérationnel(OO2 – OS1 – AB1) : Améliorer la connaissance, la qualité et la fonctionnalité des sites naturels

2.3. Focus sur nos sites naturels

L'objectif principal de ce projet consiste à accompagner les propriétaires dans la restauration de la qualité biologique des sites naturels afin d'en améliorer leur diversité et fonctionnalité. En effet, avec plusieurs sites Natura 2000, Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB) et deux réserves naturelles actuellement présents sur le territoire, les enjeux de restauration sont importants. Par ailleurs, deux autres réserves naturelles sont en cours de reconnaissance.

Pour opérationnaliser ce projet, plusieurs **leviers d'actions** seront activés :

- Organiser les suivis floristiques des sites naturels notamment avec le concours du Département d'Etude du Milieu Naturel et Agricole (DEMNA), les associations naturalistes locales (Guides-Nature des Collines, CNB,...) et les groupes de bénévoles initiés dans le cadre du projet Inventaria. L'objectif sera notamment d'appuyer l'actualisation des « fiches sites » des SGIB, Réserves naturelles et Zones Natura 2000. L'implication de bénévoles est également un levier pour faciliter l'organisation de chantiers collaboratifs.
- Dans le cadre de la "Loi de Restauration de la Nature", le Parc naturel collaborera avec Natagriwal pour conseiller et accompagner les propriétaires privés dans l'application des plans de gestion Natura 2000 afin d'opérationnaliser la restauration de la nature. Il accompagnera les partenaires privés et publics dans l'introduction de nouveaux projets de restauration ou création d'habitats via la Fiche 355 de la Politique Agricole Commune et dans le suivi des projets réalisés.
- Accompagner ponctuellement la gestion de la mégaphorbiaie à Ogy en collaboration avec le Comité de gestion. Celle-ci a fait l'objet d'un achat et d'une gestion par l'ASBL Ardenne & Gaume.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Focus sur nos sites naturels	Inventaires des sites naturels (N2000, SGIB, ...)	N. sites inventoriés
	Concevoir et mettre en œuvre des plans d'actions concertés de préservation des habitats	N. actions chiffrées par sites naturels/démarches et synergies

2.4. Aidons nos espèces

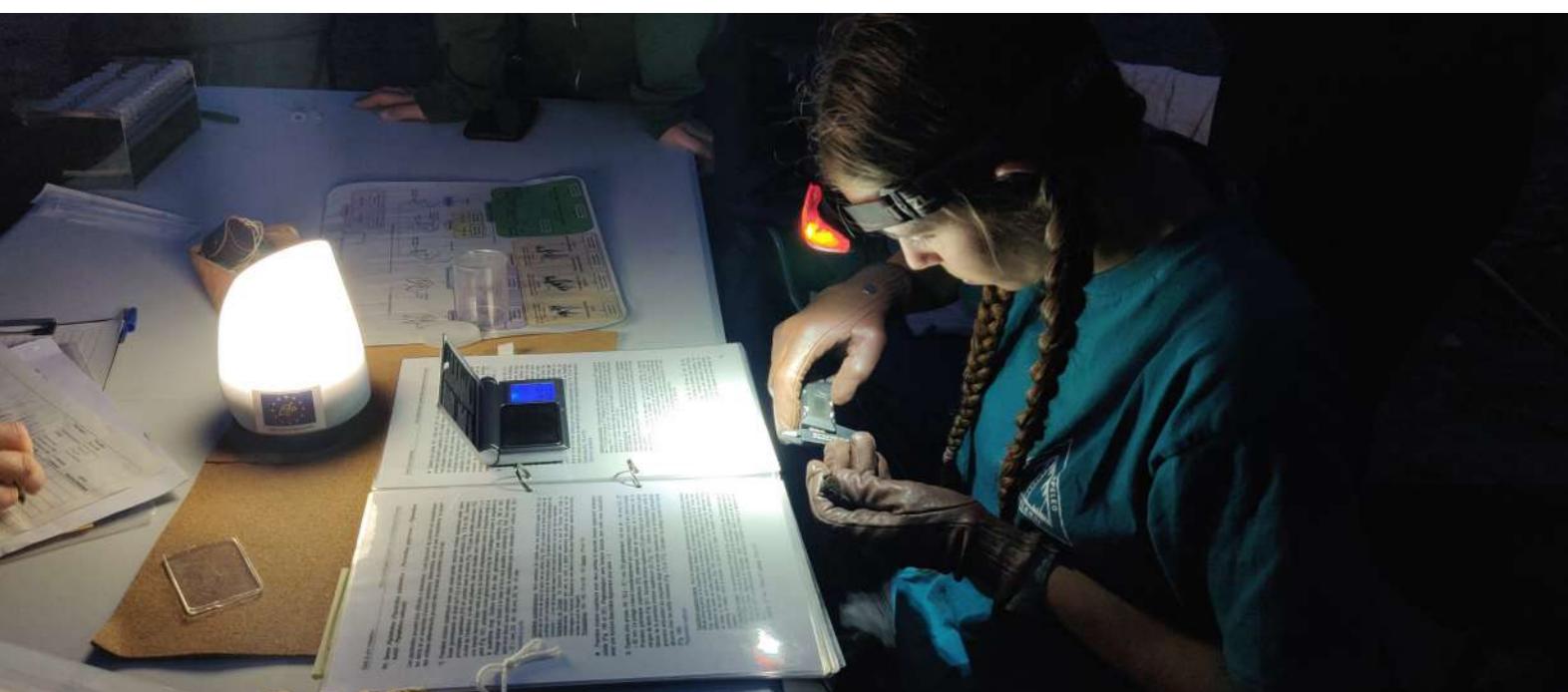
La destruction de certains biotopes au cours des dernières décennies a eu, de facto, une répercussion sur les espèces animales et végétales qui s'y développaient. Depuis plusieurs années, le Parc naturel et ses partenaires mènent des actions très concrètes en vue d'améliorer les conditions de vie et d'accueil d'espèces animales patrimoniales. Ce projet, comme d'autres, passe par les phases d'inventaire et de mise en place d'actions sur le terrain.

Pour opérationnaliser ce projet, plusieurs **leviers d'actions** seront activés :

- Poursuivre la collaboration avec l'Orée du Pays des Collines concernant l'important travail sur les Chouettes chevêches. Grâce aux bénévoles, des points d'écoute (carrés de 4 km²) seront réalisés pour poursuivre voire finaliser la couverture complète du territoire et ainsi avoir une cartographie à jour. À la suite des résultats récoltés, des actions de restauration de l'habitat typique de cette espèce seront menées telles que des plantations de saules têtards, de vergers haute-tige, ainsi que la pose des derniers nichoirs qui permettent de compenser le manque d'arbres à cavités.
- Poursuivre l'inventaire et la prospection de nouvelles zones d'hibernation de Chauves-souris en collaboration avec les naturalistes bénévoles.
- Analyser les données reprises sur Observations.be afin de cibler davantage les milieux et les espèces animales et végétales à sauvegarder au travers de la mise en place de plans d'actions.
- Poursuivre le placement de nichoirs à Chouette effraie, Chouette chevêche, Moineaux, Martinet, Hirondelle de fenêtre et rustique ainsi que des gîtes à Chauves-souris. Ce travail se fera en lien avec les données cartographiques existantes et les observations citoyennes. Toutes les données seront collectées et cartographiées afin d'alimenter les bases de données interne et externe.
- Accompagner, en lien avec les stratégies et priorités wallonnes, un travail de recherche et de protection des nids de Busards cendrés
- Réévaluer, si possible, le plan d'actions Lérot vu la faiblesse des données obtenues.
- Poursuivre, en collaboration avec les Contrats Rivière, les actions d'amélioration des habitats "batraciens" (voir projets *Trame bleue* et *Focus sur nos sites naturels*). Un travail ciblé sera mené concernant la recherche du Triton crêté. Le Parc naturel continuera d'être en contact avec les bénévoles qui s'occupent des ramassages lors des migrations.
- Mettre en place des actions liées à l'accueil du Muscardin dans les lisières forestières en partenariat avec les propriétaires/gestionnaires de forêts, notamment dans le cadre de l'implémentation de la "Loi de restauration de la nature". Ce travail s'appuiera sur les connaissances acquises lors de la réalisation d'un TFE sur l'espèce.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Aidons nos espèces	Inventaires et recherches d'espèces animales patrimoniales (mammifères, batraciens, oiseaux, ...)	N. actions chiffrées de recherche/suivi/démarches et synergies
	Concevoir et mettre en œuvre des plans d'actions concertés de préservation des espèces patrimoniales	N. actions chiffrées en faveur des espèces/aménagements/démarches et synergies



Objectif Opérationnel(OO4 – OS1 – AB1) : Connaitre les sites publics aménageables afin de contribuer à développer une biodiversité proche du citoyen

2.5. Espaces publics et biodiversité, un lien se crée

Depuis plusieurs années, la biodiversité est de plus en plus prise en compte dans les aménagements des espaces publics et encouragée par la Wallonie. Le Parc naturel poursuivra sa collaboration avec les Communes désireuses d'avancer dans cette thématique au travers de divers dispositifs. Il est en effet essentiel de mettre à disposition l'expertise technique des agents du Parc naturel afin d'augmenter la qualité des projets menés. L'accompagnement des Communes dans le cadre du "Droit de Tirage – plantation de ligneux indigènes" rentre aussi dans ce cadre mais est repris dans le projet "*Trame verte, tous concernés*".

Pour opérationnaliser ce projet, plusieurs **leviers d'actions** seront activés :

- Poursuivre l'accompagnement des Communes dans le cadre du subside "BiodiverCité" en collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie. Bien que ce subside ait été très fortement raboté, il faudra gérer l'implémentation des anciennes fiches-projets tandis que la présence du Parc naturel lors de la distribution d'arbustes (financée par BiodiverCité) de la Semaine de l'Arbre 2026 se poursuivra.
- Poursuivre la démarche de suivi des combles et clochers entamée par le Parc naturel. Pour donner suite aux visites sur sites, des fiches-conseils d'aménagements seront réalisées comme en 2025 afin de fournir aux propriétaires des conseils clairs et précis pour favoriser au mieux l'accueil de la faune occupant ces lieux.
- Poursuivre la participation du Parc naturel à la rédaction d'un projet LIFE « Nature » lié à la gestion différenciée des voies de communication (autoroutes, canaux, voies ferrées, RaVel) piloté par le SPW ARNE en partenariat avec les Parcs naturels de Wallonie, les différentes structures publiques régionales et fédérales gestionnaires de ces infrastructures (Communes SPW-MI et Infrabel-SNCB) et les partenaires flamands et français pour donner une dimension transfrontalière à ce projet d'ampleur, nommé TIGRA.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Espaces publics et biodiversité, un lien se crée	Accompagner les pouvoirs publics dans le développement de la biodiversité de proximité	N. actions chiffrées développées/ démarches et synergies

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS2 – AB1) : Contribuer à la valorisation du patrimoine naturel

Objectif Opérationnel (OO1 – OS2 – AB1) : Accompagner les pouvoirs publics dans la valorisation de la nature ordinaire et extraordinaire

2.6. La nature, un bien commun à découvrir

Le rôle d'un Parc naturel est également de promouvoir l'accès et la découverte du patrimoine naturel au grand public. Bien sûr, il y a la nature extraordinaire avec ses réserves naturelles, mais il y a aussi la nature ordinaire qui doit pouvoir être mise en valeur. Dans ce cadre, le Parc naturel souhaite apporter son expertise auprès des pouvoirs publics et des écoles afin de les aider à faire découvrir cette nature ordinaire. Outre cet aspect, c'est aussi le cadre de vie des habitants que le Parc naturel souhaite améliorer.

Pour opérationnaliser ce projet, plusieurs **leviers d'actions** seront activés :

- Accompagner les acteurs dans la promotion des enjeux nature, paysage et ruralité à découvrir par exemple lors de la réhabilitation de sentiers (si une telle demande devait être sollicitée).
- Promouvoir le sentier "Eric, le Pic" auprès des centres spécialisés et faire procéder aux réparations qui s'imposent. Ce sentier, inauguré fin 2022 dans le cadre du projet "Natur'Accessible" permet aux personnes souffrant de déficiences intellectuelles de découvrir de manière autonome un site N2000.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
La nature, un bien commun à découvrir	Favoriser la découverte de la nature en contribuant au développement d'une mobilité douce grâce aux sentiers	N. actions chiffrées développées/ démarches et synergies
	Favoriser la découverte de la nature en contribuant à la restauration des parcs communaux	N. actions chiffrées développées/ démarches et synergies
	Favoriser la découverte de la forêt en contribuant au développement de circuits thématiques (Nature Accessible, ...)	N. actions chiffrées développées/ démarches et synergies



3. Paysages et Aménagement du territoire

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS1 – AB2): Connaître, préserver et valoriser les paysages

Objectif Opérationnel (OO1 – OS1 – AB2): Développer la connaissance du paysage afin d'encourager et de faciliter sa préservation et sa valorisation

3.1. La Charte Paysagère

Elément fondamental de la dynamique d'un Parc naturel, la Charte Paysagère est un document d'orientation et d'aide à la décision, notamment pour les communes et les porteurs de projets. Elle a pour objectif de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement durables des paysages du Parc naturel au travers d'un programme d'actions à mettre en place, par le Parc naturel et ses partenaires, sur une période de dix ans. Suivant l'adoption définitive par IDETA (Pouvoir Organisateur) fin 2025, la publication de la Charte Paysagère au Moniteur Belge suivra début 2026. En 2026, le volet opérationnel de la Charte Paysagère sera lancé avec l'activation de plusieurs fiches actions. Les 3 premières fiches actions dites de Gouvernance sont prioritaires. L'action 1 « Suivi de la mise en œuvre de la Charte Paysagère » est d'ailleurs primordiale puisqu'elle vise à mettre en place un organe de suivi similaire au Comité de pilotage mis en place durant l'élaboration de la Charte Paysagère. Ce Comité assurera le bon suivi des actions.

Pour opérationnaliser ce projet, plusieurs **fiches actions** seront activées (*pour plus de détails, se référer à la Charte Paysagère*) :

- 1 : Suivi de la mise en œuvre de la Charte Paysagère
- 2 : Renforcement et développement des partenariats avec d'autres structures
- 3 : Mobilisation des compétences du Parc naturel dans l'élaboration de stratégies territoriales
- 4 : Accompagnement à la mise en place des nouveaux outils locaux d'aménagement du territoire et d'urbanisme
- 5 : Accompagnement à l'intégration des nouvelles infrastructures et installations techniques
- 7 : Mise en valeur des coeurs de villages et des hameaux à caractère vernaculaire
- 9 : Mise en place d'actions de sensibilisation aux caractéristiques paysagères du Pays des Collines
- 12 : Sensibilisation à l'intégration paysagère des entreprises, des bâtiments industriels et commerciaux
- 13 : Sensibilisation des auteurs de projets aux caractéristiques paysagères du Pays des Collines
- 16 : Développement et renouvellement de produits touristiques de valorisation des paysages
- 18 : Accompagnement des acteurs locaux dans la pérennisation et la mise en valeur du petit patrimoine

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
La Charte Paysagère	Réalisation du programme d'actions	Réalisation des fiches action



OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS2 – AB2): Contribuer à un développement harmonieux de l'aménagement du territoire

Objectif Opérationnel (OO1 – OS2 – AB2): Favoriser des projets intégrés qui allient architecture contemporaine, respect du bâti traditionnel, du paysage et des ressources naturelles

3.2. Ensemble pour un aménagement du territoire harmonieux

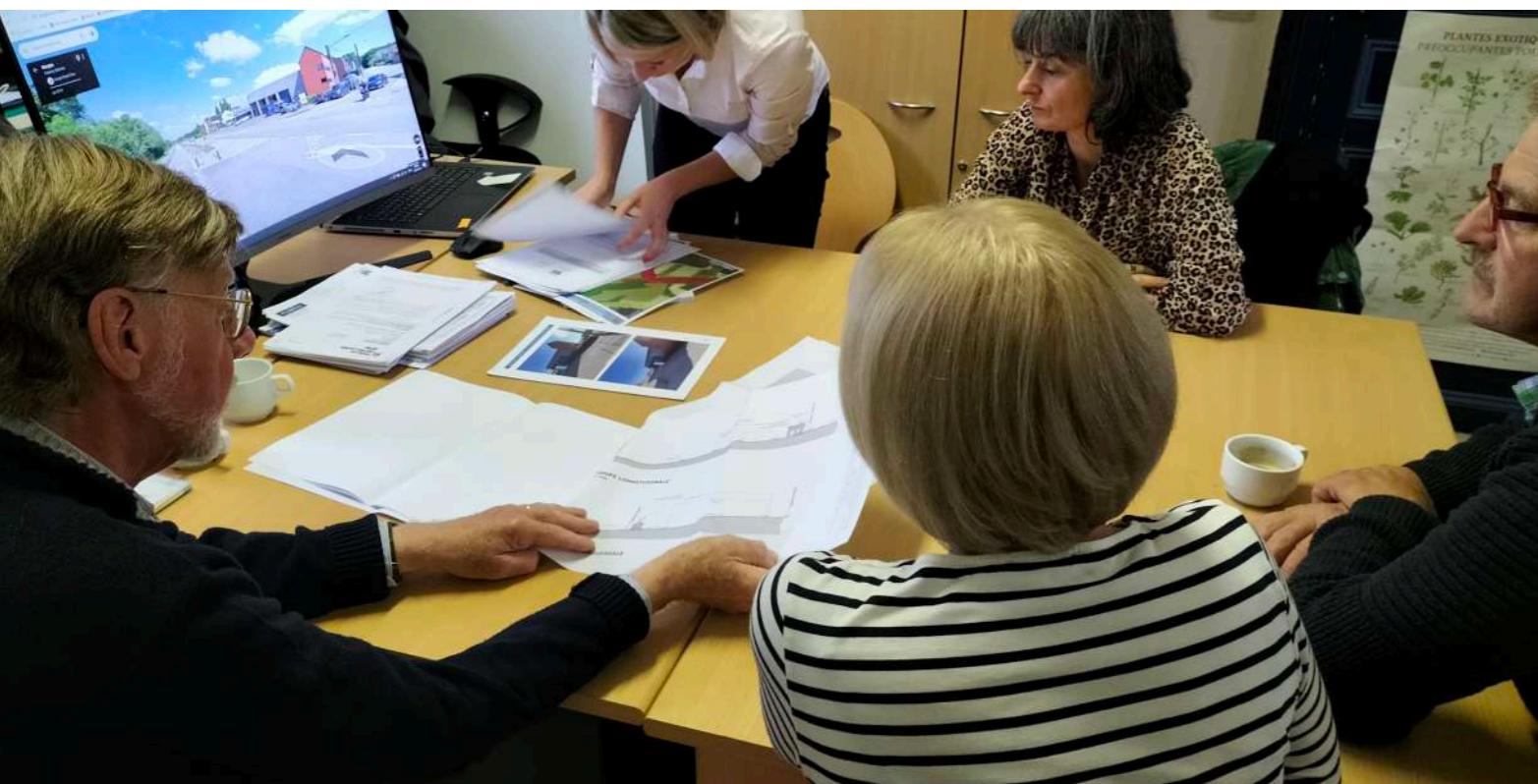
Maintenir l'âme identitaire du Pays des Collines et préserver les caractéristiques de son paysage tout en permettant une évolution du bâti adaptée à notre société, tel est le rôle tenu par la Sous-Commission Aménagement du Territoire et Urbanisme du Parc naturel. La nécessité pour les Communes de demander l'avis du Parc naturel existe pour tout projet ayant un impact environnemental ou paysager significatif ; ce qui est le cas pour les permis uniques et d'environnement. Les Communes sont toujours, néanmoins, libres de solliciter l'avis du Parc naturel et de décider de toutes formes supplémentaires de consultation. Sur les cinq communes du Parc naturel, deux ont décidé de continuer à solliciter notre avis sur tous les projets d'urbanisme. Ceci est positif car nombreux sont les défis à relever concernant l'urbanisme dans un territoire de Parc naturel : adaptation à la vie contemporaine des anciens bâtiments dans le respect du cadre rural et de l'évolution de la réglementation en matière d'énergie, intégration paysagère notamment des bâtiments agricoles. La SCATU, renouvelée en 2025, pourrait encore s'agrandir d'une à deux personnes en 2026.

Pour opérationnaliser ce projet, plusieurs **leviers d'actions** seront activés :

- Remettre des avis sur les demandes de permis.
- Poursuivre l'encadrement des auteurs de projets, publics ou privés, avant l'introduction de leurs projets, s'ils souhaitent un tel accompagnement. Afin d'informer les citoyens sur cette possibilité, une information sera faite en ce sens dans les différents bulletins communaux.
- Poursuivre l'accompagnement des Communes dans la mise en place de leurs futurs outils locaux d'aménagement du territoire (SDC, GCU, ...) d'autant que l'entrée en vigueur du SDT (Schéma de Développement du Territoire) les incite fortement à réaliser un SDC (Schéma de Développement Communal) dans les 6 ans. (Voir aussi l'activation des fiches actions 3 et 4 au point 3.1). Le Parc naturel fait déjà partie du Comité d'accompagnement pour la rédaction du Guide Communal d'Urbanisme (GCU) d'Ellezelles.
- Participer aux séances de formations et d'informations organisées par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie et tout autre partenaire concernant les outils réglementaires.
- Etablir ou mettre à jour des documents d'orientation et d'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire (agrivoltaïsme, habitat léger, ...).



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Ensemble pour un aménagement du territoire harmonieux	Analyser les demandes de permis d'urbanisme, uniques et d'environnement et remettre des avis circonstanciés	N. demandes de permis traitées/reunions d'information
	Renseigner les auteurs de projets publics et privés et les demandeurs avant l'introduction des projets	N. rencontres/réunions
	Suivre la mise en place d'outils réglementaires et d'orientation	N. réunions/synergies/formation





4. Développement Économique et Rural

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS1 – AB3): Favoriser, encourager et développer la connaissance du monde rural et le rôle social de l'agriculture pour contribuer à une ruralité vivante et inclusive

Objectif Opérationnel (OO1 – OS1 – AB3): Favoriser l'intégration citoyenne dans le paysage rural

4.1. Mon voisin, l'agriculteur

Depuis plusieurs années, le Parc naturel développe plusieurs activités visant l'amélioration des relations entre les agriculteurs et la société au sens large. Son territoire est une région rurale qui suscite l'attrait des citoyens recherchant la quiétude de ses paysages et la qualité de son cadre de vie. Cependant, ces réalités rurales et agricoles ne sont pas toujours connues ni comprises. Nous souhaitons les promouvoir afin de faciliter les relations entre les (nouveaux) habitants et le monde agricole pour encourager le dialogue entre les personnes. Nous souhaitons également développer le volet « social » de l'agriculture en favorisant les échanges et les rencontres entre les agriculteurs et un public fragilisé ou encore en encourageant le développement de fermes dites « d'accueil social » ou de « ressourcement ». En effet, la réinsertion de jeunes en décrochage scolaire ou placés par le juge, les stages à la ferme, l'hippothérapie, ... sont autant d'objectifs que peuvent rencontrer ce type de fermes. L'agriculture au-delà d'être nourricière est un élément social essentiel de nos campagnes.

Pour opérationnaliser ce projet, plusieurs **leviers d'actions** seront activés :

- Poursuivre la mise en place de séances d'informations, de visites, de conférences, et soutenir les Journées Fermes Ouvertes et les portes ouvertes dans les fermes en les promotionnant et en y tenant un stand.
- Organiser des animations chez des agriculteurs et des producteurs afin de faire connaître leur travail auprès du grand public et ainsi recréer du lien entre agriculteurs et citoyens (via le pôle AEI).
- Organiser le Rallye des Producteurs au travers de visites chez divers producteurs et agriculteurs afin de faire découvrir les modes de productions de nos aliments et ainsi recréer du lien entre agriculteurs et citoyens.
- Continuer de participer aux différents groupes de travail « Agriculture » gérés par certaines communes (contribution aux publications d'articles sur « l'agriculture au fil des saisons », co-organisation de conférences, ...) ainsi qu'aux différents PCDR.
- Susciter et favoriser les échanges et les rencontres entre les agriculteurs, les habitants et un public fragilisé, notamment via la poursuite de l'accompagnement de l'accueil social déjà en cours sur le territoire.
- Participer aux journées de visites et de formations organisées par les différents partenaires liés à l'agriculture sociale (ACW, PWDR, GAL, ASBL...). Le Parc naturel contribuera ainsi à la dynamique wallonne dans ce domaine. Il jouera un rôle de charnière entre ces partenaires et les agriculteurs afin de favoriser le développement d'une agriculture sociale et/ou de ressourcement.

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Mon voisin, l'agriculteur	Susciter et favoriser les échanges et les rencontres entre les agriculteurs et les habitants	N. événements et fréquentation/ promotion
	Susciter et favoriser les échanges et les rencontres entre les agriculteurs et un public fragilisé en contribuant au développement des fermes de ressourcement à finalité sociale	N. événements et fréquentation/ réunions/visites/synergies



4.2. Collinaria, La Biennale Gourmande

Région rurale et gastronomique, le Parc naturel souhaite naturellement intégrer les différents acteurs de ce secteur pour répondre à la demande croissante du « bien manger dans un environnement préservé ». La culture du bon-goût n'est plus à démontrer au Pays des Collines et est source de revenus pour les membres du secteur HORECA ainsi que pour les producteurs, artisans et agriculteurs diversifiés. Au travers du projet « Collinaria, La Biennale Gourmande », le Parc naturel, en collaboration avec les différents partenaires, a l'ambition de réunir les producteurs, les restaurateurs, les hébergements, les artisans, les commerçants et les étudiants autour d'un projet où chacun y trouve une place et un rôle. Développer des synergies avec les acteurs locaux, améliorer la connaissance des produits locaux, valoriser les savoir-faire des restaurateurs, tisser des liens entre jeunes et professionnels, s'inscrire dans une démarche de développement durable, ... sont une partie des valeurs fortes que véhicule Collinaria, La Biennale Gourmande.

Pour opérationnaliser ce projet, plusieurs **leviers d'actions** seront activés :

- Préparer, améliorer et organiser l'édition 2027 (mai 2027)
- Réaliser des reportages photos chez les producteurs et les restaurateurs



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Collinaria, La Biennale Gourmande	Développer des synergies avec des acteurs locaux (hébergements, acteurs touristiques et culturels,...)	N. synergies/acteurs concernés
	Développer des synergies avec le milieu scolaire	N. synergies/étudiants concernés
	Développer des synergies avec les producteurs pour favoriser la connaissance des produits locaux	N. synergies/producteurs concernés
	Développer des synergies avec les restaurateurs et parrains pour valoriser les savoir-faire culinaires	N. synergies/restaurateurs/parrains concernés

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS2 – AB3): Favoriser, encourager et développer l'économie rurale et la viabilité des exploitations agricoles

Objectif Opérationnel (OO1 – OS2 – AB3): Favoriser, développer et fédérer les activités de valorisation des ressources locales

4.3. Produisons et consommons local

Dans un contexte de diminution du nombre d'agriculteurs, la préservation d'une alimentation de qualité passe par le soutien à la viabilité des exploitations agricoles, notamment à l'échelle locale. La diversification agricole est l'une des sources qui permet d'améliorer les revenus d'une ferme. Engagé dans cette démarche depuis plusieurs années, le Parc naturel continuera à encourager, développer et fédérer les initiatives en la matière. Celles-ci répondent à une demande des producteurs d'être soutenus, formés et valorisés et aussi des consommateurs qui veulent une garantie de qualité des produits achetés et qui souhaitent soutenir une économie locale source d'emplois pour leur région. Accompagner les porteurs de projets, soutenir l'économie circulaire, promotionner les nouvelles initiatives, innover vers de nouvelles filières, développer des projets, organiser des visites de terrain et des journées de formation, communiquer pour les producteurs, s'intégrer dans des démarches à plus large échelle (Wallonie picarde, Wallonie, Interreg, ...) sont le travail quotidien de la mission Développement Economique et Rural – Diversification Agricole du Parc naturel du Pays des Collines.

Pour opérationnaliser ce projet, plusieurs **leviers d'actions** seront activés :

- Soutenir le développement des marchés fermiers de Flobecq, Ellezelles et Anvaing, notamment en relayant l'information via nos différents réseaux (mailing, Facebook...) ou encore en prêtant du matériel pour leur bon déroulement (tonnelles, beachflag...).
- Fréquenter ou organiser des évènements (conférences, visites de terrain, ...) en lien direct avec les circuits-courts, l'économie circulaire et la durabilité de nos modes de consommation.
- Organiser un Rallye des producteurs afin de faire la promotion de l'agriculture, des producteurs locaux et de leurs produits. Cet évènement se voudra le plus pluridisciplinaire possible en montrant la multitude de facettes de l'agriculture.
- Editer et diffuser des publications promotionnelles des producteurs et initiatives locales (Carnet des producteurs, ...), alimenter les réseaux sociaux et relayer aux médias les informations liées aux thématiques évoquées ci-dessus.
- Continuer à suivre le projet de salle de découpe partagée « Wapicowp » mis en place dans le cadre du projet Food'Wapi.
- Poursuivre l'accompagnement et le suivi au développement de la coopérative WapiMeat qui vise la reprise de l'abattoir d'Ath, outil essentiel au développement des filières viandes en circuits-courts dans la région.
- Poursuivre, avec les différents partenaires de Wallonie picarde, la réflexion quant à la mise en place d'un projet Food'Wapi 3.0, en fonction des futurs appels à projets et possibilités de financement.
- Poursuivre l'implication dans le Conseil de Politique Alimentaire de Wallonie picarde et/ou dans d'autres groupes de travail régionaux.
- Introduire un micro-projet sur les circuits-courts dans le cadre de l'appel à projets INTERREG. L'objectif de ce projet sera de créer un outil cartographique transfrontalier permettant le recensement des ateliers de transformation partageables de part et d'autre de la frontière afin de faciliter la transformation des matières premières agricoles locales. Si ce projet est retenu, il sera mis en œuvre durant l'année 2026 et 2027.
- Organiser différentes formations à destination des producteurs, en fonction des besoins du terrain.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Produisons et consommons local	Favoriser et soutenir la (co) organisation d'événements de promotion des produits locaux	N. événements et fréquentation/ promotion
	Accompagner, favoriser et développer la dynamique économique des circuits-courts	N. synergies et démarches avec résultats/promotion
	Contribuer à la formation des producteurs et des artisans	N. formations/visites/ fréquentation



4.4. Plus d'autonomie pour nos fermes

Produire de manière plus intégrée, économique et autonome est un enjeu clé de la viabilité des exploitations agricoles, notamment en polyculture-élevage où l'autonomie en protéines est fondamentale. Produire ses propres protéines sur le parcellaire permet, d'une part, de mieux contrôler ses coûts de production mais aussi d'agir de façon positive sur l'environnement en s'affranchissant progressivement du système maïs-soja. Il apparaît, dès lors, indispensable pour nos exploitants de développer ce modèle d'autonomie fourragère local, résilient et rentable. Cependant, le changement climatique et ses aléas rendent difficile l'appréhension de la production d'un stock fourrager. Il est donc important de bien connaître et de tester avec les agriculteurs différentes cultures fourragères afin d'être le plus efficace possible dans leur gestion. De plus, la prairie, bien présente sur notre territoire, offre de nombreux avantages environnementaux (diminution de l'érosion des sols, séquestration du carbone, ...) et paysager. Le Parc naturel poursuivra l'accompagnement des agriculteurs afin de répondre à leurs attentes et aux réalités de terrain tout en veillant aux aspects agro-environnementaux et économiques.

Pour opérationnaliser ce projet, plusieurs **leviers d'actions** seront activés :

- Poursuivre l'organisation d'une dizaine de séances techniques (avec résumés techniques) sur l'autonomie fourragère afin d'encourager des systèmes alternatifs de production, raisonner les apports de fertilisants, faciliter les échanges d'expériences entre les agriculteurs, redonner une valeur économique à l'herbe, favoriser les conseils techniques personnalisés pour les éleveurs, ... Certaines visites et conférences se feront en partenariat avec les habituels partenaires des Forum et Salon de l'Autonomie Fourragère (PNPE, FUGEA).
- Poursuivre ou faciliter la mise en place de tests (culture innovante, ...) chez des agriculteurs membres du GT Herbe et Autonomie Fourragère en partenariat avec les centres de recherches agronomiques afin d'obtenir des données culturelles en conditions réelles. Ces cultures innovantes feront l'objet d'une vulgarisation technique.
- Poursuivre les objectifs entamés dans le cadre du projet « Groupement d'Agriculteurs en Agro-écologie » (PNPE – Chef de file) donnant la possibilité aux agriculteurs de tester des pratiques agroécologiques nécessitant moins d'intrants et offrant plus de résilience face aux changements climatiques. Ce projet se terminera fin avril 2026.
- Continuer à participer à des évènements de promotion et d'étude sur l'autonomie (Journées de l'Herbe en Avesnois, séances organisées par Avenir Conseil Elevage, ...).



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Plus d'autonomie pour nos fermes	Co-organiser des événements de promotion, d'étude et de rencontres entre agriculteurs sur l'autonomie fourragère	N. événements/visites/ fréquentation
	Participer à des événements de promotion et d'étude sur l'autonomie (fourragère,...)	N. événements/visites
	Conseiller et accompagner les agriculteurs sur la production herbagère et autres thématiques visant davantage d'autonomie	N. agriculteurs conseillés/ accompagnés/outils



OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS3 – AB3): Favoriser, encourager et développer une agriculture qui contribue à la qualité de l'environnement par la mise en place d'autres modes de gestion de l'espace rural

Objectif Opérationnel (OO1 – OS3 – AB3): Favoriser le développement d'une agriculture innovante pour préserver le sol et sa biodiversité, lutter contre les changements climatiques et les inondations

4.5. Des sols et des eaux protégés

Depuis plusieurs années, le Parc naturel a développé des compétences dans la thématique de la gestion durable des sols. L'objectif est de former, d'informer et d'accompagner les agriculteurs vers une meilleure gestion de leurs sols, notamment au travers des services écosystémiques et une prévention ou diminution des risques en aval (érosion - inondation). Dans ce contexte, l'utilisation des matières organiques est fondamentale au bon fonctionnement du système sol. Elles assurent la stabilité de la structure, favorisent l'infiltration et la rétention d'eau, dynamisent l'activité biologique, limitent l'érosion des sols. Leur valorisation et leur bonne utilisation sont un enjeu agricole mais également de société au sens large notamment par le stockage de carbone dans les sols ; ce qui contribue à limiter le réchauffement climatique. D'une part, il convient d'étudier des pistes pour trouver d'autres matières organiques valorisables (BRF, composts, ...) et d'autre part, il est nécessaire d'accompagner les agriculteurs dans une meilleure gestion des matières organiques (fumiers, lisiers, engrains verts, compostage, ...). Par ailleurs, il convient d'accorder une attention particulière aux changements climatiques et à ses répercussions sur l'agriculture en général (production des cultures et des animaux, problématique de la ressource en eau, ...).

Pour opérationnaliser ce projet, plusieurs **leviers d'actions** seront activés :

- Poursuivre l'organisation de conférences à thème, visites d'exploitations, ... permettant une meilleure gestion du Carbone, des sols et des eaux ainsi que la formation des agriculteurs aux méthodes simples de diagnostic des sols (séances pratiques au champ, démonstrations de matériel, ...). Ces "coins de champs" sont très appréciés des agriculteurs.
- Poursuivre les objectifs entamés dans le cadre du projet «*Et si on Taille'Haie?*» ((PNPE – Chef de file). Le but étant de proposer aux agriculteurs et aux communes un service de taille mécanique de haies indigènes à coût réduit. A ce stade, nous n'avons pas d'informations quant à la suite éventuelle du projet en 2026.
- Poursuivre les objectifs entamés dans le cadre du projet «*Groupement d'Agriculteurs en Agro-écologie*» (PNPE – Chef de file) donnant la possibilité aux agriculteurs de tester des pratiques agroécologiques sur les thématiques sol, herbe (lien avec le projet autonomie fourragère) et pesticides. Ce projet se terminera fin avril 2026.
- Continuer à participer à des événements de promotion et d'étude sur la gestion du Carbone, des sols et des eaux (séances d'étude, colloques, coins de champ, GT Inondations, ...).
- Poursuivre l'accompagnement des agriculteurs au travers de conseils, expertise agronomique, discussions, conseils sur le travail du sol, réalisations d'analyses de sols, simulation de l'évolution des teneurs et stocks en Carbone organique du sol via l'outil de simulation SIMEOS-AMG, propositions de moyens efficaces de lutte contre l'érosion, ...
- Poursuivre la mise en relation des agriculteurs, des pouvoirs publics et d'autres structures spécialisées (GISER, Protect'eau, Natagriwal, des Contrats Rivières, FIWAP, ...) afin de résoudre de manière proactive des problèmes d'érosion grâce à la mise en place d'aménagements concrets (fascines, interbuttes, ...).



- Poursuivre le développement d'un outil de recensement et de planification d'actions mises en place ou à mettre en place sur base volontaire afin de développer le volet environnemental au sein des exploitations agricoles. L'idée est d'y aborder toutes les actions ayant un lien agriculture-environnement et de les planifier. Ce document nous permettra d'avoir pour chaque exploitation ayant fait appel aux services du Parc naturel, une vue globale des actions déjà réalisées par l'agriculteur lui-même, des actions réalisées avec le Parc naturel, des actions en cours et des actions à venir.
- Commencer le projet "*Cultiv'Ajuste*" (PNR Caps et Marais d'Opale - Chef de file – durée : 39 mois) visant à soutenir la transition agroécologique en grande culture sur la zone transfrontalière. Face à la dégradation des sols sur la zone transfrontalière, ce projet permettra la création et le développement d'une démarche d'accompagnement agronomique innovante, le partage de résultats entre agriculteurs et la facilitation des rencontres avec les filières agricoles. Le Parc naturel mettra à disposition ses compétences agronomiques et sa capacité d'animation territoriale. Le but sera de partager les enseignements aux agriculteurs du territoire grâce à l'organisation d'événements techniques et de visites en fermes, la mise en place d'essais, ainsi que par la création de contenu de vulgarisation de pratiques agroécologiques. Il favorisera également les échanges avec les acteurs des filières agro-industrielles présents sur et/ou proches de son territoire.

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Des sols et des eaux protégés	Organiser la formation, l'information et la sensibilisation des agriculteurs sur les outils et techniques permettant une meilleure gestion du Carbone, des sols et des eaux	N. visites/formations/conférences et fréquentation
	Participer à des événements de promotion et d'étude sur la gestion du Carbone, des sols et des eaux	N. événements/visites
	Conseiller et accompagner les agriculteurs pour une meilleure gestion du Carbone, des sols et des eaux	N. agriculteurs conseillés/ accompagnés/outils



5. Innovation et Expérimentation

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS1 – AT1): Initier, développer et contribuer à la mise en place de projets innovants et expérimentaux ancrés dans le développement durable

Objectif Opérationnel (OO1 – OS1 – AT1): Initier, favoriser, et contribuer au développement de projets innovants et expérimentaux dans le domaine du patrimoine naturel

Objectif Opérationnel (OO3 – OS1 – AT1): Initier, favoriser, et contribuer au développement de projets innovants et expérimentaux dans le domaine du développement économique et rural

Objectif Opérationnel (OO4 – OS1 – AT1): Initier, favoriser, et contribuer au développement de projets innovants et expérimentaux dans le domaine de l'éducation

Cette partie est développée en page 9 et apparaît dans la description des différents projets.

6. Partenariat et Collaboration

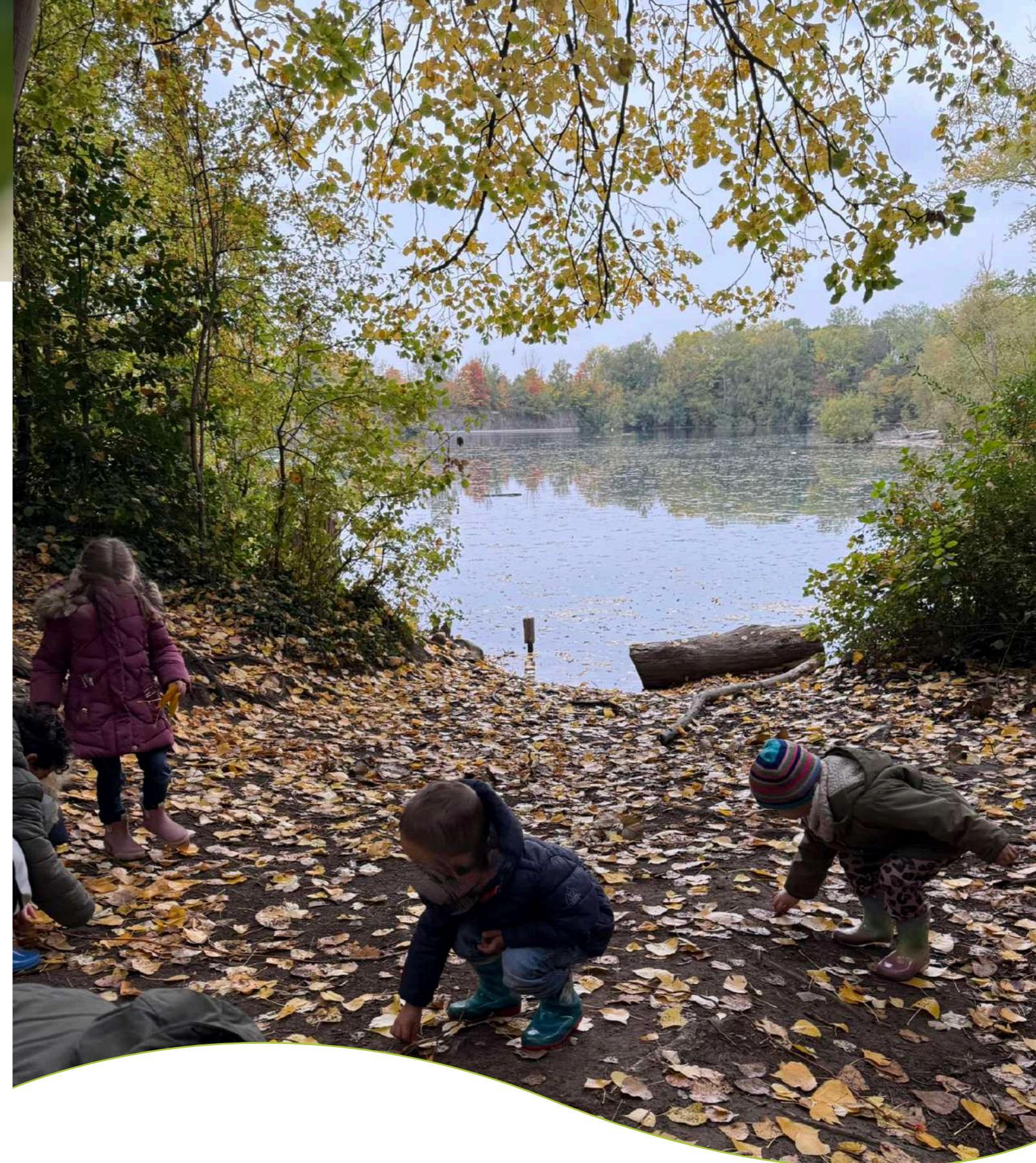
OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS1 – AT2): Initier, développer et contribuer à la mise en place de partenariats et collaborations au niveau local

Objectif Opérationnel (OO1 – OS1 – AT2): Maintenir et renforcer les partenariats existants et rechercher et développer de nouveaux partenariats

Objectif Opérationnel (OO2 – OS1 – AT2): Mettre en valeur et soutenir le travail des associations

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS2 – AT2): Initier, développer et contribuer à la mise en place de partenariats et collaborations au niveau transrégional, transfrontalier et entre parcs naturels

Cette partie est développée en page 10 et apparaît dans la description des différents projets.



7. Accueil, éducation et information du public

Outre la reconnaissance officielle de cette mission via le Décret sur les Parcs naturels, le Parc naturel est officiellement reconnu comme « Association Environnementale » au sens du Décret éponyme. Cette reconnaissance devait permettre d'avoir un financement de 3.000 €/an pendant six ans et, par ailleurs, de déposer un Programme d'Actions Environnementales (PAE) auprès de la Région wallonne afin de faire financer ses actions de sensibilisation à la préservation de l'environnement. Malheureusement, les coupes budgétaires wallonnes ne permettront pas de faire financer nos activités par ce biais puisque les 3.000 € ne seront plus octroyés et que le dépôt de PAE est incertain. En 2026, le Parc naturel fera trois autres démarches pour tenter d'obtenir d'autres reconnaissances ou financements pour financer ses activités d'éducation, d'information et de sensibilisation :

- Demande d'agrément pour être reconnu en tant qu'Organisme d'éducation à la nature et aux forêts
- Demande de reconnaissance en tant qu'Association d'éducation permanente
- Demande de subvention pour mener des actions de sensibilisation, à l'environnement et à la nature

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS1 – AT3) : Favoriser, contribuer et organiser la sensibilisation du grand public

Objectif Opérationnel (OO1 – OS1 – AT3) : Favoriser la préservation de la nature par la sensibilisation



7.1. Connaître pour mieux protéger le patrimoine naturel

Informer et sensibiliser le grand public est essentiel et doit permettre de mieux faire connaître notre environnement et les grands enjeux liés à sa préservation car pour protéger, il faut connaître ; ce qui permet d'adapter ses pratiques et de devenir acteur du changement.

Pour opérationnaliser ce projet, plusieurs **leviers d'actions** seront activés :

- Proposer différentes séances de formations et d'informations. Il est très important de continuer le travail de sensibilisation et de proposer une offre de formation à la gestion des vergers haute-tige, notamment en collaboration avec Diversifruit, compte-tenu des nombreux vergers qui ont été plantés (Arbrenkit, ...).
- Participer à certaines activités ou manifestations comme la Nuit des Chauves-souris, la Nuit de la Chouette, Fête du Tardin, Nuit de l'Obscurité, Semaine de l'Arbre, ...), en fonction des demandes et des disponibilités.
- Participer au développement d'outils de sensibilisation à l'environnement (création de brochures, jeux, ...).

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Connaître pour mieux protéger le patrimoine naturel	(Co) organiser des séances de formations, d'informations et des conférences au développement et à la préservation de l'environnement	N. événements/séances/ conférences et fréquentation
	Prendre part à des événements et manifestations en lien avec la préservation de l'environnement	N. événements/séances/ conférences et fréquentation
	Développer ou participer au développement d'outils de sensibilisation à la connaissance et la préservation du patrimoine naturel	N. outils (co)développés/diffusés



Objectif Opérationnel (OO2 – OS1 – AT3) : Favoriser la préservation des paysages par la sensibilisation et l'aménagement du territoire par l'information

7.2. Connaître pour mieux protéger les paysages

Informer et sensibiliser le grand public est essentiel et doit permettre de mieux faire connaître la qualité des paysages et les grands enjeux liés à sa préservation car pour protéger, il faut connaître ; ce qui permet d'adapter ses pratiques et de devenir acteur du changement.

Pour opérationnaliser ce projet, plusieurs **leviers d'actions** seront activés :

- Activer les fiches actions n° 9, 13 et 16 de la Charte Paysagère qui répondent à cet objectif opérationnel (se conférer à la Charte Paysagère pour plus de détail). A ce titre, il est important que les acteurs du territoire puissent s'approprier ce programme d'actions et devenir des acteurs de la préservation des paysages. Différents moyens de communication seront utilisés afin de s'assurer de la bonne information des citoyens quant à l'organisation de ces moments citoyens (Journal du Parc naturel, Facebook, site internet, bulletins communaux, ...).
- Prendre part à des événements et manifestations en lien avec la préservation des paysages.
- Développer ou participer au développement d'outils de sensibilisation à la connaissance de l'aménagement du territoire et la préservation des paysages.

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Connaître pour mieux protéger les paysages	(Co) organiser des séances de formations, d'informations et des conférences sur les paysages et l'aménagement du territoire	N. événements/séances/ conférences et fréquentation
	Prendre part à des événements et manifestations en lien avec les paysages et l'aménagement du territoire	N. événements/séances/ conférences et fréquentation
	Développer ou participer au développement d'outils de sensibilisation à la connaissance de l'aménagement du territoire et la préservation des paysages	N. outils (co)développés/diffusés

Objectif Opérationnel (OO3 – OS1 – AT3): Favoriser la préservation de la ruralité par la sensibilisation

7.3. Connaître pour mieux protéger la ruralité

Informier et sensibiliser le grand public est essentiel et doit permettre de mieux faire connaître la ruralité et les grands enjeux liés à sa préservation car pour protéger, il faut connaître ; ce qui permet d'adapter ses pratiques et de devenir acteur du changement. La sensibilisation qui sera effectuée dans cette section sera à destination du grand public. Celle liée aux agriculteurs est reprise dans la partie « Développement économique et Rural ».

Pour opérationnaliser ce projet, plusieurs **leviers d'actions** seront activés :

- Réaliser l'une ou l'autre séance de formations, d'informations ou une conférence sur la ruralité, qui pourrait, par exemple, prendre la forme d'un forum sur l'alimentation durable, d'une projection d'un film suivi d'un débat, d'une pièce de théâtre en lien avec l'agriculture ou tout autre activité de ce type.
- Réaliser des actions de sensibilisation à l'alimentation saine et au lien entre alimentation, agriculture et filières. Celles-ci pourront prendre la forme d'animations lors des marchés fermiers, drive ou autres événements en lien avec l'agriculture et l'alimentation, ou encore d'ateliers culinaires (adultes, enfants, intergénérationnels...) pour, par exemple, apprendre à faire son pain avec de la farine locale. En effet, grâce à notre four à pain mobile, ces ateliers pourront être réalisés en ferme (lors de portes ouvertes, Journées Fermes Ouvertes, ...) et lors des stages « méli-mélo » chez les producteurs. Enfin, les animations sur l'alimentation durable dans les écoles initiées dans le cadre du projet « Alim'Ath » et pérennisées au travers de notre catalogue d'animation se poursuivront.
- Prendre part, dans la mesure du possible et selon les enjeux, à des événements et manifestations en lien avec l'agriculture et la ruralité (Forum des Simplicités, la Foire Paysanne, ...).
- Poursuivre la mise à disposition de la Recymobile afin de promouvoir les producteurs locaux, l'alimentation saine et la ruralité.
- Développer ou participer au développement et à la diffusion d'outils de sensibilisation à l'agriculture et la ruralité (outil pédagogique, jeu éducatif, ...) comme les outils pédagogiques « Prosensols » qui feront l'objet d'une campagne de promotion auprès des écoles hennuyères.

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Connaître pour mieux protéger la ruralité	(Co) organiser des séances de formations, d'informations et des conférences sur l'agriculture et la ruralité	N. événements/séances/ conférences et fréquentation
	Prendre part à des événements et manifestations en lien avec l'agriculture et la ruralité	N. événements/séances/ conférences et fréquentation
	Développer ou participer au développement et à la diffusion d'outils de sensibilisation à l'agriculture et la ruralité	N. outils (co)développés/diffusés



OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS2 – AT3) : Contribuer au renforcement du sentiment d'une appartenance commune des citoyens au Pays des Collines

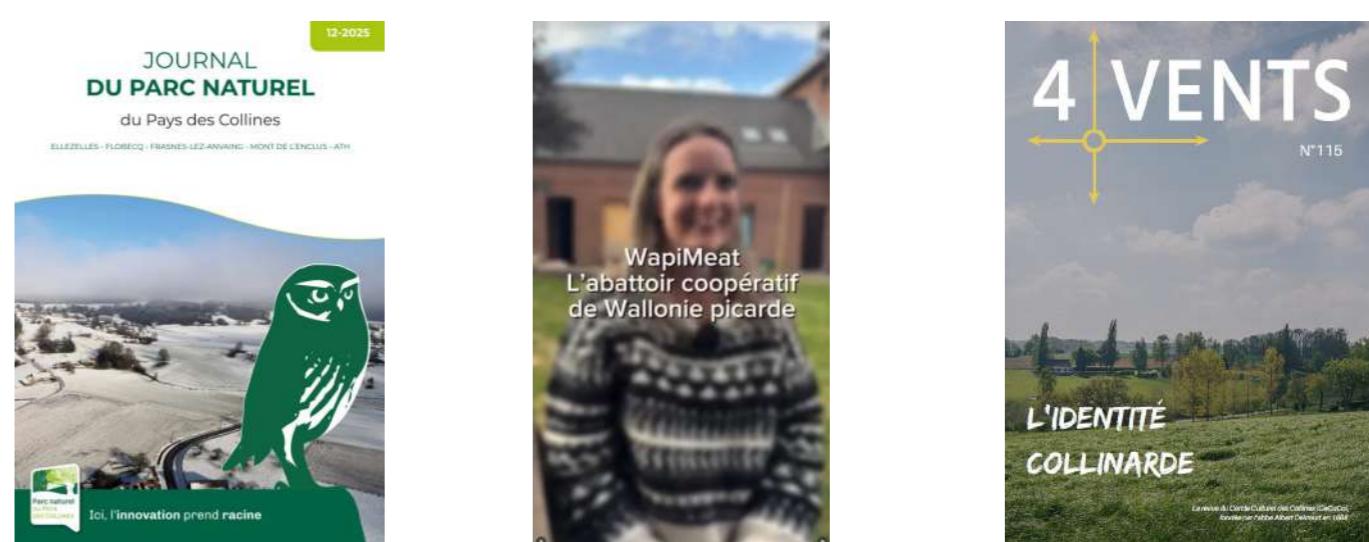
Objectif Opérationnel (OO1 – OS2 – AT3) : Optimaliser, améliorer et renforcer la communication notamment en utilisant les nouvelles technologies de l'information

7.4. Communiquer pour mieux sensibiliser

Au travers de sa communication, le Parc naturel vise à faire connaître ses différentes actions au service des pouvoirs publics, des associations et des citoyens. Outre cet aspect, il recherche surtout à renforcer le sentiment d'une appartenance commune des habitants à leur territoire : le Pays des Collines. En effet, territoire rural imprégné de caractère et d'authenticité, le Pays des Collines jouit d'une identité ancrée dans l'associatif, le folklore et les mentalités. En Wallonie picarde, rares sont les endroits possédant une identité propre partagée par les communes, ressentie par les habitants et vécue dans son folklore.

Pour opérationnaliser ce projet, plusieurs **leviers d'actions** seront activés :

- Activer l'ensemble des outils de communication qu'ils soient numériques et papier afin de faire rayonner le Parc naturel et son action de manière locale et au-delà de son territoire. Il est prévu une édition papier du Journal du Parc naturel (voire un deuxième numéro en version numérique), la gestion du site web afin d'y délivrer des informations régulières et actualisées, la création de spots/capsules vidéos pour présenter le Parc naturel et ses projets, les partenariats avec les médias locaux et les Communes et le développement des réseaux sociaux Facebook et Instagram. Enfin, il est prévu d'éditionner une brochure et de réaliser une vidéo de présentation du Parc naturel qui trouveront place dans le Welcome pack citoyen qui sera donné aux nouveaux habitants.
- Participer à divers événements de la région avec notamment le stand événementiel.
- Accueillir une stagiaire afin de développer un nouvel outil ludique de présentation du Parc naturel.
- Prendre part à la rédaction, la mise en page et l'édition de la revue 4 Vents, en collaboration avec l'Ecomusée, le Centre Culturel du Pays des Collines, les Guides-nature des Collines et d'autres associations locales.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Communiquer pour mieux sensibiliser	Utiliser une communication traditionnelle	N. types et quantités de canaux d'information
	Communiquer par les réseaux sociaux et les outils numériques	N. types et quantités de canaux d'information

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS3 – AT3) : Former et éduquer les citoyens d'aujourd'hui et de demain au respect de l'environnement

Objectif Opérationnel (OO1 – OS3 – AT3) : Développer l'éco-citoyenneté à l'école et pendant les temps libres

7.5. Eduquons les enfants et les enseignants pendant le temps scolaire

Actif dans le domaine de l'Education au Territoire depuis de nombreuses années, le Parc naturel poursuivra sa dynamique dont l'objectif est la sensibilisation des enfants par l'émerveillement, la découverte et la connaissance. Pour donner l'envie de protéger, il faut aimer et connaître. Le but est l'épanouissement de l'enfant par la nature et faire de lui un citoyen responsable conscient des enjeux de développement durable. Au point de vue pédagogique, l'objectif est d'utiliser au maximum les méthodes dites « actives ». Les enfants découvrent par eux-mêmes, les messages découlent de leurs propres déductions et sont donc mieux intégrés. Travailler avec les écoles est le meilleur moyen de toucher un maximum d'enfants et pas uniquement ceux dont les parents sensibilisés les inscrivent aux activités du Parc naturel.

Pour opérationnaliser ce projet, plusieurs **leviers d'actions** seront activés :

- Réaliser des animations ponctuelles selon les demandes. La stratégie éducative du Parc naturel est surtout de mener des projets pédagogiques sur du plus long terme pour inscrire la démarche. En soi, on répondra aux demandes ponctuelles mais ce n'est pas la priorité.
- Accompagner les établissements scolaires au développement et au suivi de projets à caractères pédagogique et environnemental. En particulier, le Parc naturel entamera une réflexion sur la création d'un label « Ecole Parc naturel » tel que cela s'effectue déjà dans d'autres pays européens (Allemagne, Autriche, ...).
- Poursuivre la formation des enseignants et futurs enseignants à l'Ecole du Dehors. Cela permettra de diffuser à nouveau cette méthode pédagogique, et de diffuser l'éducation à l'environnement auprès d'un public toujours plus large. Le projet Ecole du Dehors prenant de plus en plus d'ampleur, nous chercherons à accompagner un maximum d'écoles pour sa mise en place, en pérennisant au maximum les sorties, dans la mesure du possible avec les moyens humains que cela requiert. Le principe est de sortir de façon régulière avec la classe pour vivre des moments dehors, découvrir et recréer un lien avec la nature mais aussi de se servir de la richesse qui nous entoure pour construire d'autres apprentissages (langage, psychomotricité, mathématiques, français, lecture de paysage et orientation, ...).
- Répondre aux demandes de structures partenaires: Centre Protestant d'Amougies, Ferme du Harby, ADEPS, Article 27 (public précarisé et déficient intellectuellement) et le Courtil.
- Développer des jeux éducatifs. Cela s'effectue au travers du développement des animations.
- Organiser la visite d'expositions. Ce n'est pas une priorité.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Eduquons les enfants et les enseignants pendant le temps scolaire	Réaliser les "Chouettes animations"	N. animations et fréquentation
	Accompagner les écoles dans le développement et le suivi de projets	N. projets/activités accompagnés et fréquentation
	Contribuer à la formation des enseignants	N. activités/sorties/réunions et fréquentation
	Contribuer au développement de l'Ecole du Dehors	N. activités/sorties/réunions et fréquentation
	Répondre aux demandes de structures partenaires	N. demandes et fréquentation
	Développer et concevoir des jeux éducatifs	N. jeux (co)développés/diffusés
	Organiser la visite guidée d'exposition pour les écoles	N. visites guidées et fréquentation

7.6. Développons des activités pendant les temps libres

Outre les activités pédagogiques réalisées pendant la période scolaire, le Parc naturel développe également ce type d'activités en dehors du temps scolaire afin de couvrir toute l'année civile.

Pour opérationnaliser ce projet, plusieurs **leviers d'actions** seront activés :

- Organiser des stages nature toute l'année pendant les vacances scolaires. Ils seront proposés aux vacances de Carnaval, de Pâques, d'été et de Toussaint. Les thématiques chercheront à se renouveler, tout en gardant les formules qui fonctionnent auprès du public-cible. Les classes d'âge couvertes seront les 4-6 ans (maternelle), les 6-12 ans (primaire) et les 12-18 ans (secondaire) avec des tarifs abordables pour la plupart des budgets familiaux. Un partenariat avec les CPAS de certaines communes permet aussi aux familles aux budgets plus limités de demander une participation au coût des stages, afin d'offrir l'accès à un plus grand nombre d'enfants. Ces stages auront lieu dans l'environnement proche des locaux du Parc naturel, mais aussi pour certains dans d'autres lieux (Bassins de Frasnes, chez certains producteurs, etc.). Les stages destinés aux 12-18 ans intègrent le programme Europarc «Junior Rangers», qui permet de faire rayonner l'image du Parc naturel à l'échelle européenne. L'idée est d'organiser un stage d'initiation des adolescents à la protection et la gestion de l'environnement, puis de les solliciter tout au long de l'année pour participer à des chantiers, en lien avec le pôle Patrimoine naturel. Idéalement, nous irons rencontrer un autre programme Junior Rangers européen pendant les vacances scolaires. Cela amènera les adolescents à se rendre compte des réalités environnementales d'autres structures à l'international, tout en leur permettant de travailler leurs langues.
 - Mener le projet "Natur'agri pour tous, allons plus loin", financé grâce au soutien du Fonds BNP Paribas-Fortis (50.000 €). D'une durée de deux ans, le projet vise les enfants précarisés qui bénéficieront d'activités nature via la poursuite de partenariats avec nos partenaires : Le Courtil à Tournai, les écoles spécialisées de Frasnes, l'école Le Trèfle à Chièvres, l'Institut des Métiers à Tournai. Nous renforcerons de nouveau pour cela l'équipe d'animateurs avec un mi-temps supplémentaire. D'autres appels à projets permettront éventuellement d'encore renforcer l'équipe pour aller plus loin face à la demande croissante d'animations.
 - Intervenir, en fonction des disponibilités, comme prestataire dans différents stages organisés par d'autres structures.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Développons des activités pendant les temps libres	(Co) organiser des stages	N. stages (co) organisés et fréquentation
	Intervenir dans des stages organisés par d'autres structures	N. interventions et fréquentation
	Organiser des activités les mercredis après-midis	N. interventions et fréquentation



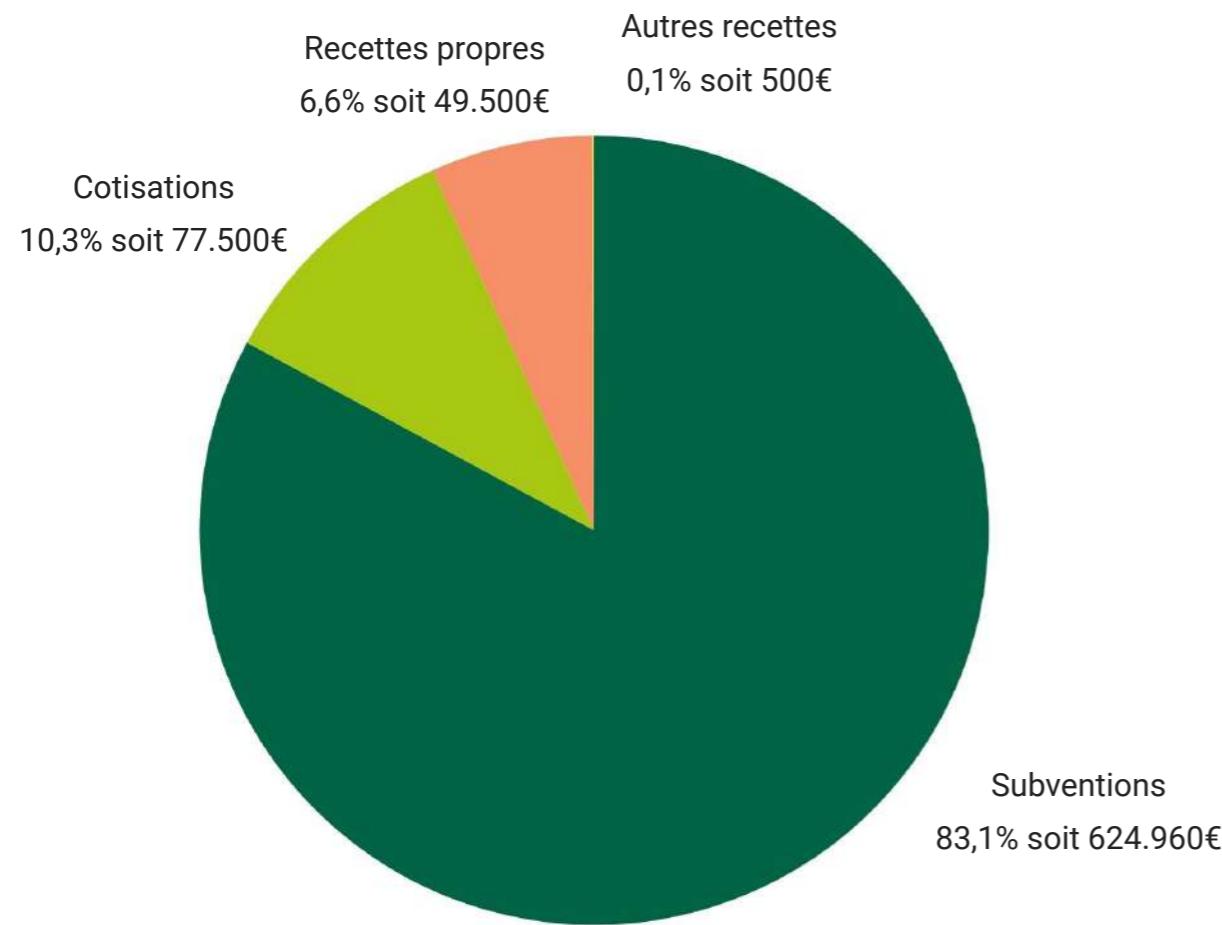
8. Ressources financières et humaines



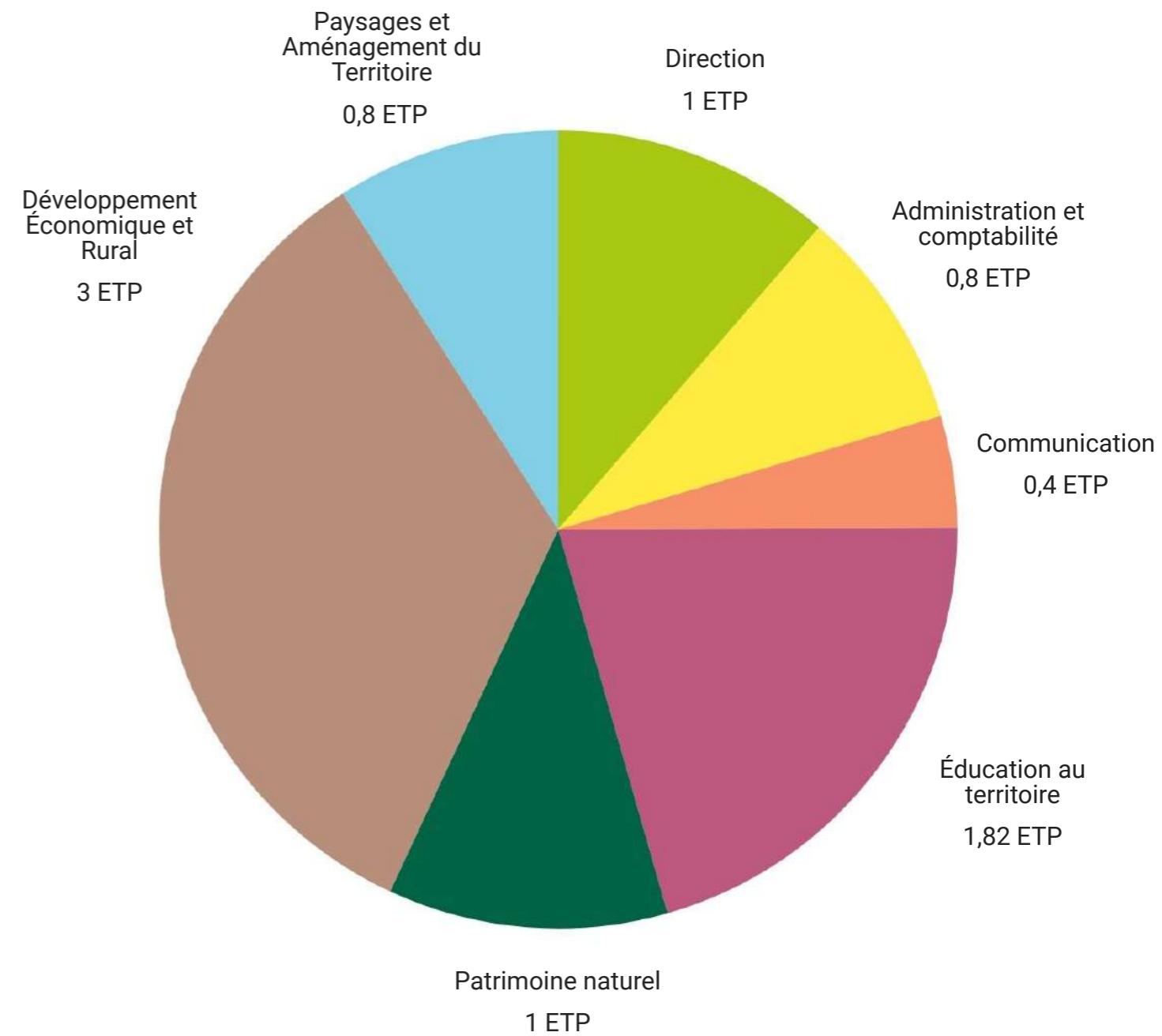
8.1. Budget prévisionnel

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026			
RECETTES	DÉPENSES		
Subventions	Montants	Charges	Montants
RW - FF		PERSONNEL	654.315
RW - RURALITÉ	268.000	Personnel : brut, ONSS, cot Maribel, red pat, km, Ass Loi et RC, CR	648.000
RW - CN		Cotisations de gestion GS (+ Codef)	3.600
RW - ADT (base 2025)	32.448	Médecine du travail	1.000
Points APE (base 2025)	194.531	Formation du personnel	500
INTERREG - Cultiv'Ajuste	104.981	Assurance (adm)	215
BNP - Enfants précarisés	25.000	Autres frais de personnel	1.000
Cotisations	Montants	FONCTIONNEMENT	53.900
Communes et Province	77.500	FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES	3.490
Recettes propres	Montants	Frais postaux et de livraison	100
Pôle « Éducation »	28.500	Expert comptable	2.420
Prélèvement Fonds propres	21.000	Publication légales	170
Autres recettes	Montants	Charges financières	800
Intérêts bancaires	500	FRAIS DE MISSION ET DE DÉPLACEMENT	4.200
TOTAL RECETTES	752.460	Frais de mission - réunion	600
		Frais de déplacement	3.600
		FRAIS DE COMMUNICATION	7.500
		Journée découverte du Parc naturel	1.000
		Communication (1x JDP, brochure PN + PDG, pub FB)	6.500
		Frais de promotion divers	0
		Frais de représentation	0
		FRAIS DE DOCUMENTATION	460
		Frais de documentation (Abonnement Avenir, Reprobel)	460
		FRAIS D'ÉQUIPEMENT	38.250
		Loyers et charges locatives	19.500
		Téléphonie et Internet	2.500
		Assurances (incendie, auto, mission, RC intercommunale, animations)	1.700
		Taxes	85
		Frais informatiques (copieur, hébergements, suite Adobe, achat PC)	7.300
		Fournitures mobilier	0
		Petites fournitures et consommables	1.300
		Autres matériels	0
		Véhicule et remorque, entretien matériel	800
		Cotisations diverses (CC, Réseau-idée, FPNW)	5.065
		FRAIS DE PROJETS	43.801
		RW - Projets PN (Nature, Ruralité, ...)	14.500
		INTERREG - Cultiv'Ajuste	29.301
		BNP - Enfants précarisés	0
		TOTAL DÉPENSES	752.016
		SOLDE PRÉVISIONNEL	444

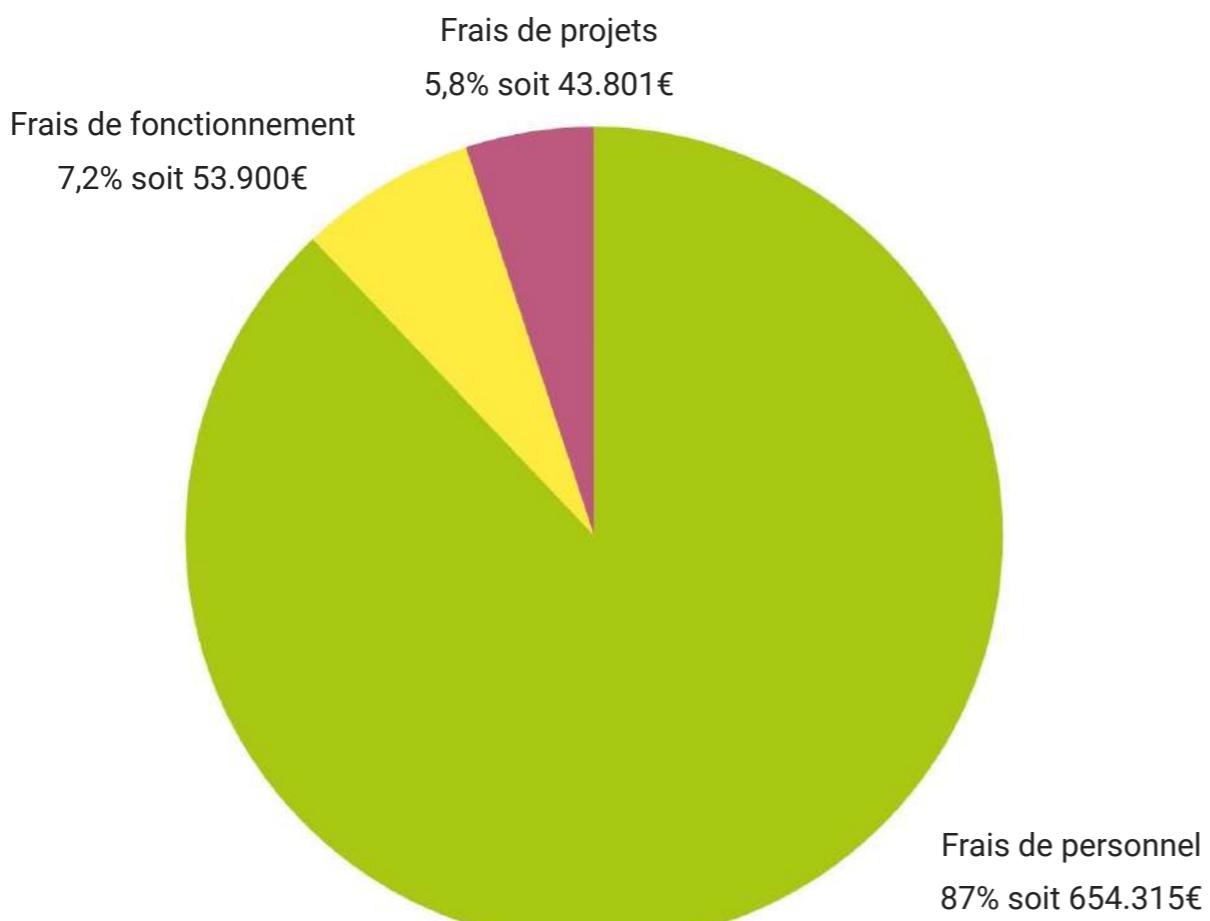
Graphique des recettes



8.2. Ressources humaines



Graphique des dépenses





Parc naturel
DU PAYS
DES COLLINES



www.paysdescollines.be